



Illustration de la technique de la greffe latérale (en écusson) sur de jeunes manguiers et avocatiers.

En Ethiopie, dans le district d'Hadero (Région Sud), Inter Aide appuie la mise en place d'un réseau de paysans "greffeurs" formés à la pratique de greffes de manguiers et d'avocatiers, notamment sur des jeunes arbres déjà existants. L'intérêt de réaliser ces greffes dans les zones considérées, est à la fois d'obtenir des arbres plus productifs, et/ou fournissant des fruits mieux valorisés sur les marchés (mangues moins fibreuses et de plus grande taille par exemple). Mais il s'agit également d'obtenir des fruitiers de petite taille, à port plus bas, adaptés pour s'intégrer dans ces "micro-fermes" du sud de l'Ethiopie, dont la surface est souvent inférieure au demi-hectare.

Ces greffes sont réalisées sur de jeunes arbres, poussés spontanément à partir de fruits d'autres variétés déjà présentes, ainsi que sur des porte-greffes produits à cet effet. Dans cette mini-fiche, **nous nous concentrons sur le greffage d'arbres existants** (ayant entre 2 et 5 ans, idéalement 3), **en expliquant la technique du greffage latéral** (en écusson), **sans coupe préalable du sujet porteur**. Il s'agit d'éviter la perte de l'arbre existant et de ne pas le "sacrifier" sans être certain que la greffe ait pris (même si un recépage reste possible, mais rend une nouvelle tentative de greffe plus complexe).

Pour cela, les équipes préconisent donc la réalisation d'une greffe latérale, à environ 40cm au-dessus du sol. Pour les jeunes arbres, cette technique nous semble plus adaptée que la greffe en couronne, qui consiste à placer un ou plusieurs greffons dans une fente réalisée au-dessus d'un porte-greffe coupé entièrement (*photo de droite*).

Dans le cas de la greffe latérale, on élague l'arbre existant, mais sans couper entièrement le troc au-dessus de la greffe. Si la greffe échoue, l'arbre reste vivant et une nouvelle tentative de greffe peut même être réitérée. Dans le cas où la greffe prend, la partie supérieure de l'arbre est progressivement réduite (*photo ci-dessous à gauche*), en taillant des branches. Elle n'est ensuite entièrement coupée que quand on a l'assurance de la prise de la greffe, environ 2 mois après sa réalisation. La partie latérale se développera, et prendra alors graduellement le dessus pour former le nouvel arbre (*ci-dessous à droite*).



Présentation de la mise en œuvre



1. Désinfection du matériel utilisé pour réaliser la greffe



2. Préparation du greffon



3. Calcul de la hauteur pour réaliser la greffe (environ 30 /40 cm du sol)



4. Mise en place du greffon dans une petite incision réalisée sur le côté de l'arbre (écusson).



5. Mise en place d'une bande de plastique pour réaliser un pansement hermétique et bien fixer le greffon sur le côté de l'arbre.



6. Un sachet est placé autour du greffon pour éviter que celui-ci ne se dessèche, le temps de la prise (10 à 15 jours)



Un mot sur les activités et les taux de reprise

A ce stade des réalisations (moins de 3 ans), ce sont progressivement 34 agriculteurs qui ont été formés à cette technique et qui effectuent des prestations de greffage auprès de paysans voisins. A travers leur rapport d'activité, nous avons enregistré 3666 greffes réalisées sur de jeunes arbres existants, dont 2792 greffes de manguiers et 874 greffes d'avocatiers. Les taux de reprise sont respectivement de 64% (correspondant à 1787 manguiers) et 43 % (correspondant à 375 avocatiers).

Pour les greffes qui ont échoué, le jeune arbre n'a pas été sacrifié. Aussi, il faut prendre en considération que pour la plupart de ces agriculteurs, il s'agit d'une nouvelle pratique et que l'on peut dès lors s'attendre à une amélioration de ces taux de reprise avec l'expérience. Nous suivrons l'évolution de ces taux dans le temps pour le même groupe de paysans greffeurs.

Une contrainte à ce stade reste également la quantité de scions (greffons) disponibles, ce qui limite encore le nombre de greffes pouvant être pratiquées, car il s'agit de variétés initialement non présentes dans la zone d'intervention. Nous pouvons là aussi escompter que cette disponibilité s'améliorera avec le temps. Nous suivrons comment la demande pour ces services de greffage évoluera dans le temps.



Ci-dessus à gauche, un des premiers manguiers greffés avec cette variété (4 ans après greffe) et à droite, un avocatier en production 3 ans après la greffe. Ci-dessous, greffe de manguiier récente.

